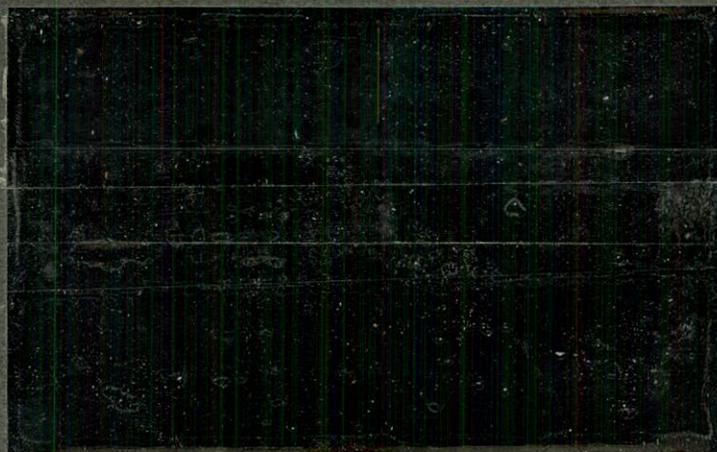


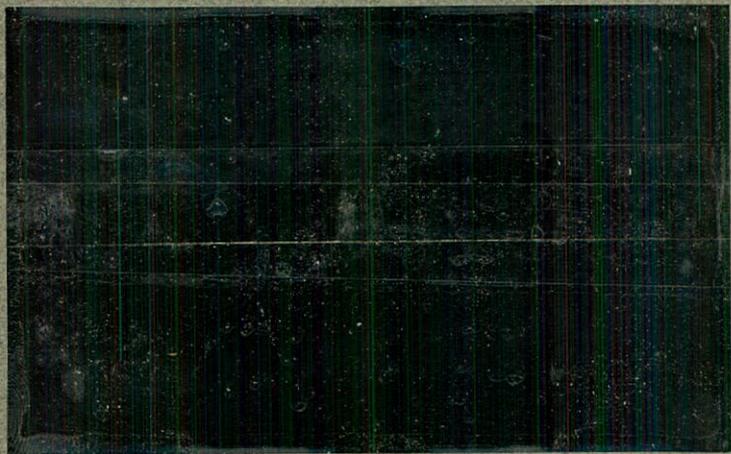
C



desjardins



APR 11 1985
UNIVERSITY OF TORONTO



Exercice clos le 31 décembre

à chaque
passage
de la vie

Chacun des passages de la vie contient sa part d'espoir et d'inquiétude. Ces moments importants, qui marquent des changements et laissent entrevoir de nouveaux horizons, rythment la vie: la naissance d'un enfant, son entrée à l'école, ses études, son diplôme; le premier emploi, les promotions; la vie à deux; le lancement d'une entreprise; la retraite.

Une compagnie d'assurances de personnes connaît bien les besoins financiers qu'engendrent les passages de la vie. Elle a des réponses qui permettent de préserver l'acquis et de prévoir le possible. C'est une amie prête à vous aider et à soutenir ceux qui prennent la relève.

L'Assurance-vie Desjardins est une amie de confiance, à chaque passage de la vie.

Oscar Mercure
Président



Assurance-vie
Desjardins





- ■ **Jean-Marie Ouellet**
Sainte-Foy (Québec)
président du Conseil
- ■ **Oscar Mercure, c.m., c.a.**
Lévis (Québec)
président du Comité exécutif
et du Comité de placements

- ■ **Yves Malo**
Montréal (Québec)
1^{er} vice-président

- **Lionel Ménard**
Senneterre (Québec)
2^e vice-président

Ghislain Arsenault
Bonaventure (Québec)

- **Pierre Blain, b. comm., c.i.a.**
Laval (Québec)

- **Octavien Charpentier**
Saint-Esprit (Québec)

- **Jean Cloutier**
Laval-des-Rapides (Québec)

Jean-Louis Cournoyer
Saint-Hyacinthe (Québec)



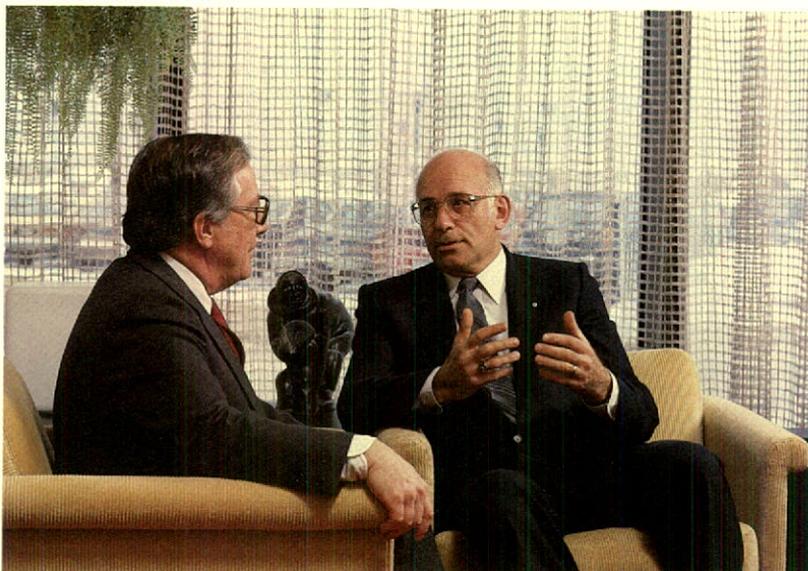


- **Marcel Couture, c.a.**
 Lucerne (Québec)
 président du Comité de vérification
- **Ernest Dauphinais, ingénieur**
 Chicoutimi (Québec)
- **Jean-Yves Gauthier, c.a.**
 Matane (Québec)
- Lise Julien**
 Sillery (Québec)
- Jean Larouche**
 Brossard (Québec)
- Maurice Lavallée**
 Pierreville (Québec)
- **Gilles Lemelin**
 Mercier (Québec)
- Raymond-Joseph Marcotte**
 Régina (Saskatchewan)
- Albert Scallon**
 Sherbrooke (Québec)



- Membre du Comité exécutif
- Membre du Comité de placements
- Membre du Comité de vérification

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT



Dans le domaine des assurances de personnes, les années que nous vivons sont marquées par des transformations profondes. Elles façonnent une industrie renouvelée dont bien peu d'aspects échappent à cette grande mutation.

Depuis quelques années, l'industrie offre de nouvelles générations de services financiers. Nous sommes maintenant au coeur de la phase critique au cours de laquelle les entreprises définissent ce qu'elles doivent être pour mieux aborder les années qui viennent.

Deux tendances importantes, qui peuvent sembler paradoxales à d'aucuns, ressortent clairement de cette activité, au Québec comme dans toute l'Amérique du Nord: concentration et diversification. La concentration des entreprises est un phénomène qui nous est devenu familier depuis quelques années.

La diversification nous semble maintenant synonyme de décloisonnement tant on utilise ce terme. Elle peut cependant emprunter des voies prometteuses à l'intérieur même du secteur d'activité traditionnellement réservé aux compagnies d'assurances de personnes. De nouveaux services, de nouveaux modes de distribution, de nouvelles approches pour répondre aux besoins des consommateurs ou même tout

simplement de nouvelles attitudes à l'égard de nos clients ouvrent la voie à des activités nouvelles.

C'est dans ce contexte que l'Assurance-vie Desjardins a complété son trente-sixième exercice et planifie les prochaines étapes de son développement.

Nos résultats

Nous avons obtenu le meilleur résultat net de notre histoire l'année dernière: nous le surpassons cette année. Nous en profitons pour investir afin de poursuivre l'amélioration de notre efficacité.

Nous développons et raffinons constamment de nouveaux systèmes de gestion et d'information. Nous imaginons et lançons de nouveaux services mieux adaptés aux besoins de notre clientèle. Certains, comme l'Assurance-prêt Desjardins, mobilisent des ressources considérables et auraient été impensables sans la précieuse collaboration de nos partenaires que sont La Confédération, les fédérations et les caisses populaires et d'économie.

Ce sont là des investissements précieux pour l'avenir qui ne compromettent pas pour autant, comme on le verra à la lecture de ce rapport, nos résultats financiers et notre croissance.

Les résultats, commentés par le vice-président directeur général, font état de notre croissance soutenue et de la qualité de notre gestion. Ils indiquent de plus que nous sommes en bonne voie d'atteindre l'un de nos principaux objectifs. En effet, nous réussissons à augmenter notre surplus de façon importante tout en retournant à nos assurés des ristournes intéressantes.

Les assurances en vigueur indiquent bien un des aspects de notre croissance. Le chiffre de 20 milliards de dollars, que nous dépassons maintenant, est éloquent. Loin de nous sembler vertigineux, il renforce notre confiance et mobilise notre enthousiasme.

Notre développement

Nous devons envisager les prochaines étapes de notre développement dans la perspective des changements qui surviennent dans l'industrie des assurances de personnes et, plus largement, dans le monde des services financiers.

L'Assurance-vie Desjardins est déjà depuis longtemps l'un des membres d'un groupe diversifié d'institutions financières. C'est bien sûr le Mouvement Desjardins, qui a le mérite au surplus d'être né et de s'être développé avec le soutien grandissant des gens de partout au Québec. Les administrateurs qui ont présidé à son évolution, mandatés par les membres, ont sagement diversifié les activités financières du Mouvement au fur et à mesure que les besoins se sont imposés.

Ils étaient en avance et aujourd'hui même, alors que nombre d'institutions financières cherchent leur voie au sein de ce décloisonnement qui s'étend, on cite le Mouvement Desjardins comme exemple de l'intégration réussie d'institutions financières. Cet ensemble n'a pas été construit soudainement par des gestionnaires à la recherche de marchés en croissance. Il a été élaboré graduellement afin de répondre à de nouvelles attentes lorsqu'elles ont surgi.

C'est ainsi que notre institution poursuit l'objectif fondamental de fournir des services adéquats aux membres des caisses. Elle a aussi occupé une place très importante dans d'autres marchés.

Inscrite dans cet ensemble, l'Assurance-vie Desjardins a sa place et sa mission. Elle ne sent pas le besoin de s'écarter pour faire son entrée dans d'autres secteurs d'activités

financières, sauf si la nécessité s'en impose dans la poursuite de sa mission. Elle sent l'impérieux besoin cependant d'exercer un leadership éclairé dans son domaine, les assurances de personnes, au sein comme à l'extérieur du Mouvement Desjardins. Elle a l'ambition d'en explorer toutes les facettes et d'imprimer sa marque sur chacune.

Le Conseil d'administration

Dans cette quête ambitieuse, la direction de notre institution reçoit l'assentiment et l'appui de son Conseil d'administration, dont les membres sont familiers avec le monde des institutions financières et la philosophie du Mouvement Desjardins.

Plusieurs sont associés à notre entreprise depuis longtemps. C'était le cas de Monsieur Jean-Paul Bernier, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat lors de notre dernière assemblée annuelle, après avoir servi au sein du Conseil pendant 22 ans. Nous le remercions de ces nombreuses années de collaboration et lui souhaitons une heureuse retraite.

D'autres ne peuvent pas, malheureusement, poursuivre aussi longtemps une collaboration bien entreprise. C'est le cas de Monsieur Maurille Bouchard dont nous avons déploré le décès alors qu'il entamait son second mandat.

Deux nouveaux administrateurs ont pris la relève. Monsieur Jean-Louis Cournoyer, directeur de la caisse populaire Dessaulles de Saint-Hyacinthe, a été élu lors de la dernière assemblée annuelle. Madame Lise Julien, directrice de la caisse populaire de Sillery, a été élue par le Conseil afin de poursuivre le mandat de Monsieur Bouchard. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre Conseil.

Les caisses populaires et d'économie

Dans nos relations avec les caisses populaires et d'économie, l'année 1984 aura été très importante. C'est l'année de

l'implantation de la nouvelle Assurance-prêt Desjardins. Cette assurance, qui résulte de la révision en profondeur de l'assurance-prêt qui était déjà en vigueur, est importante pour les caisses et pour leurs membres. Elle l'est tout autant pour l'Assurance-vie Desjardins. Non pas tellement pour son volume d'affaires, qui est considérable, mais plutôt pour ce que signifie son succès.

Des personnes de tous les milieux du Mouvement Desjardins y ont travaillé: administrateurs, représentants des fédérations et des caisses, techniciens et professionnels en plusieurs disciplines, cadres et personnel-conseil dans les caisses. Le lancement de cette assurance à laquelle tant de gens ont travaillé, en plus de nos propres ressources, était un défi de taille. C'est la plus importante opération qu'ait menée l'Assurance-vie Desjardins. Son succès indéniable nous prouve qu'avec la collaboration des organismes du Mouvement Desjardins, il n'y a pas de défi qui ne soit à notre portée.

Au cours de 1985, nous préparons ensemble une autre opération d'envergure, avec l'assurance-épargne. Ces améliorations et d'autres, comme celle de l'Assurance populaire Desjardins, nous aident à fournir aux caisses et à leurs membres des services d'assurance mieux adaptés à leurs besoins.

Nous le faisons auprès des caisses du Mouvement Desjardins et, de plus en plus, auprès des caisses de l'extérieur du Québec. Nous entretenons avec elles des relations qui se resserrent chaque année, par l'intermédiaire entre autres de comités consultatifs qui réunissent des représentants des caisses, de leurs fédérations et de l'Assurance-vie Desjardins.

Une équipe enviable

Au terme de l'exercice 1984, le Conseil d'administration a volontiers accepté la recommandation de la Direction de verser à chaque employé un boni de productivité.

Cette mesure inhabituelle témoigne de façon tangible la fierté que ressent la Direction pour cette équipe et l'admiration qu'elle éprouve devant le travail qu'elle a abattu.

L'augmentation considérable de notre volume d'affaires, produite par nos équipes de distribution au cours des dernières années, a imposé un lourd fardeau à notre personnel. À force de travail et de dévouement, souvent bien au-delà des strictes exigences du devoir, nos employés ont relevé ce défi afin de maintenir — ce qui est très important — la qualité du service fourni à nos assurés.

Nous leur sommes reconnaissants et les témoignages que nous apporte régulièrement le courrier, tout comme ceux qu'on lira plus loin dans ce rapport, nous montrent bien que nos assurés sont sensibles à ces efforts.

Une institution Desjardins

Avec cette équipe formidable, bien établie financièrement, bien diversifiée dans son secteur d'activité, les assurances de personnes, l'Assurance-vie Desjardins sait où réside son avenir.

Elle restera au service de ses partenaires du Mouvement Desjardins et continuera d'être un élément dynamique et, croit-elle, un objet de fierté. Elle restera une force importante sur le marché des assurances collectives où elle établit et maintient des standards d'excellence en matière de service aux assurés. Son réseau d'assureurs-vie de carrière continuera de s'étendre afin de fournir au plus grand nombre possible de personnes les services de conseillers professionnels en planification de la sécurité financière.

Solidement implantée dans certains marchés, en voie de l'être dans d'autres, elle continuera d'affirmer de plus en plus la présence du Mouvement Desjardins dans le domaine où elle est engagée.

Partenaire privilégiée d'un important réseau d'institutions financières solidement enracinées, elle assumera entièrement son rôle dans cet ensemble, complétant les services des autres organismes et rendant présent, partout dans son domaine, le nom Desjardins.



OSCAR MERCURE, C.M., C.A. PRÉSIDENT



LE RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est heureux parfois que l'histoire se répète. L'exercice 1983 avait été parsemé de tellement de changements et s'était terminé avec de tels résultats qu'il nous était apparu comme un nouvel élan. Il s'avère aujourd'hui que c'était peu dire. Les résultats financiers et les activités qui se sont déroulées pendant l'année nous montrent que l'année 1983 n'avait été que l'amorce d'un nouvel élan qui s'est amplifié en 1984.



Dans une entreprise financière, fût-elle consacrée au service des personnes, les résultats financiers donnent une juste indication de l'état de l'entreprise. D'autre part, la revue de ses principales activités indique le chemin qu'elle a parcouru et, surtout, les voies où elle s'engage. Voici d'abord les principaux éléments de nos résultats financiers.

Les revenus

Comme l'indiquent les résultats, nous avons continué cette année, avec un succès accru, à augmenter notre volume d'affaires tout en contrôlant rigoureusement nos charges.

Dans les fonds généraux notre volume de primes, qui a augmenté de 12 %, dépasse maintenant 200 millions de dollars. Nous avons connu une progression dans tous les domaines et particulièrement en rentes individuelles et collectives et en assurance-prêt.

Les revenus de placements ont suivi la croissance de l'actif des fonds généraux et notre taux de rendement net s'est accru

légèrement, passant de 12,05 % à 12,07 %.

Les cotisations aux fonds distincts, c'est-à-dire aux régimes supplémentaires de rentes de retraite que nous gérons, ont augmenté plus lentement, au rythme de 4 %. Comme dans les fonds généraux, le rendement en intérêts et dividendes s'est maintenu en relation avec la croissance de l'actif.

Notre revenu total a atteint 304 millions de dollars, soit 6 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Les charges

La croissance des charges s'est limitée à 5 %. Elles atteignent près de 283 millions de dollars.

Dans les fonds généraux, les prestations et rentes n'augmentent que de 4 %. Ceci résulte principalement de l'amélioration des résultats techniques et, entre autres, du contrôle plus serré que nous exerçons sur les demandes de prestations, en accord avec les responsables des groupes que nous assurons.

Nous avons affecté 60 millions de dollars à l'augmentation de la provision mathématique, surtout en raison des obligations qu'entraîne la forte croissance du volume des rentes.

Les frais d'exploitation, qui ont augmenté de 14 %, reflètent les investissements que nous faisons afin de maintenir et d'améliorer la qualité de notre gestion et de notre service. Nous avons respecté les contraintes que s'est imposées le Mouvement Desjardins quant à l'augmentation des salaires des employés. Par contre, nous avons affecté des ressources supplémentaires au développement de nos systèmes de gestion de l'information. Nous avons en outre consacré des sommes importantes à l'implantation de l'Assurance-prêt Desjardins.

Un nouveau poste apparaît cette année dans les charges. Il s'agit des honoraires de gestion, qui s'élèvent à près de 3 millions de dollars. Ce montant représente les honoraires que nous avons versés aux caisses populaires et d'économie en 1984 pour la gestion de l'assurance-prêt.

Les charges des fonds distincts sont moins importantes que l'année dernière, ce qui résulte du ralentissement de la croissance de nos engagements au titre des régimes supplémentaires de rentes.

Le résultat

L'amélioration soutenue du rapport entre les revenus et les charges fait augmenter considérablement, pour la seconde année de suite, notre résultat. En effet, le résultat d'exploitation est en hausse de 3 millions de dollars et atteint 21 millions de dollars.

Les participations et ristournes augmentent légèrement au total, et atteignent 11 millions de dollars. Elles diminuent en vertu de clauses contractuelles dans certains cas, particulièrement en assurances collectives. Par contre, l'amélioration dans les prestations payées en vertu de l'assurance-prêt nous permet cette année de verser une ris-

tourne, qui sera égale à 4,5 % des primes. La loi exigeant qu'elle soit payée aux emprunteurs eux-mêmes, nous élaborerons au cours de l'année un mécanisme pour le versement de cette ristourne. Ce poste comprend également un montant avec lequel nous entreprenons la constitution d'un fonds de stabilisation. Ce fonds nous permettra de mieux absorber à l'avenir des fluctuations dans les résultats comme celles que nous avons subies au cours des dernières années.

Après l'attribution des participations et ristournes et l'impôt sur le revenu, le résultat net de l'exercice se chiffre à un peu plus de 8 millions de dollars. C'est là le résultat le plus élevé que nous ayons connu jusqu'à maintenant.

Le bilan

L'actif total de la compagnie a augmenté de 15 % en 1984 et atteint 789 millions de dollars. Cette augmentation est répartie entre les fonds généraux, dont la croissance atteint 17 %, et les fonds distincts, qui augmentent de 12 %.

Comme l'indiquent les postes du bilan, la majeure partie des fonds qui se sont ajoutés à l'actif ont été investis dans des obligations et, dans une moindre mesure, des actions. Nous avons légèrement augmenté notre portefeuille de prêts hypothécaires sans réussir à atteindre le volume que nous souhaitions y investir, à cause de la concurrence sur le marché. On notera également une augmentation de l'encaisse et des dépôts à terme. Cette plus grande liquidité est propice à une réaction rapide aux occasions que peut présenter le marché.

Le poste le plus important du passif est la provision mathématique, qui garantit le respect de nos engagements envers nos assurés. Elle atteint maintenant 400 millions de dollars. Les autres postes du passif ont peu changé en importance, à l'exception de celui des «Commissions, salaires et autres frais à payer» qui est affecté par une modification de prati-

que comptable et de la provision pour impôt qui augmente en raison de notre résultat.

L'avoir des membres augmente de 20 %. Avec un total de plus de 45 millions de dollars, il nous permet de nous rapprocher beaucoup plus rapidement que prévu de l'un de nos objectifs importants, qui est l'augmentation du rapport entre l'avoir des membres et l'actif des fonds généraux. Par l'augmentation de ce ratio, nous visons un accroissement de la sécurité de nos assurés, ainsi qu'une plus grande possibilité de développement au besoin.

Les assurances en vigueur

Les assurances en vigueur ont augmenté de près d'un milliard et demi de dollars en 1984 et dépassent maintenant 20 milliards de dollars. Elles ont progressé de 14 % en assurance individuelle et de près de 7 % dans les assurances collectives.

Les assurances des caisses

La refonte de l'assurance-prêt et l'implantation de la nouvelle Assurance-prêt Desjardins qui en est résultée sont maintenant choses faites. Cette nouvelle assurance, qui a reçu un excellent accueil de la part des caisses et de leurs membres, n'aurait pas pu être implantée sans la collaboration remarquable des dirigeants et du personnel de La Confédération, des fédérations et des caisses.

Le taux d'adhésion des membres indique bien leur satisfaction à l'égard de ce nouveau régime. Quant au personnel des caisses, ses réactions et ses commentaires nous disent aussi son appréciation au sujet de cette police beaucoup plus facile à expliquer et à administrer.

L'Assurance populaire Desjardins a connu d'importantes améliorations qui entraînent en vigueur en janvier 1985. Elle offre maintenant des options qui permettront aux assurés d'obtenir plus de protection au besoin. ACCIRANCE, qui a été revue en 1983, poursuit sa

progression remarquable et compte maintenant plus de 395 000 assurés.

Le régime d'assurances collectives des employés du MCPED continue à connaître d'excellents résultats techniques qui ont permis le versement d'une ristourne aux employeurs et aux employés au printemps 1984. La garantie d'assurance-salaire de longue durée a été améliorée et les employés ont pu profiter d'une période d'adhésion libre à l'assurance supplémentaire et à la rente de survivant.

Les assurances collectives

En assurances collectives, nous n'avons pas ménagé nos efforts afin d'augmenter notre productivité tout en maintenant la qualité du service qui fait notre réputation d'excellence. Afin d'être de plus en plus concurrentiels dans ce marché très compétitif, nous nous efforçons de réduire nos coûts d'administration.

Cherchant constamment de nouvelles façons d'améliorer l'administration des prestations, nous avons poussé plus avant de nouvelles pratiques dans l'analyse des demandes soumises par nos assurés. En effet, des professionnels — médecin, dentiste, pharmacien et chiropraticien — assistent maintenant nos analystes-examineurs et les aident à évaluer ces demandes. Ils ne remplacent pas, bien au contraire, les professionnels de la santé consultés par nos assurés, mais ils aident notre personnel à mieux comprendre les dossiers complexes.

Nous ne sommes pas peu fiers, engagés que nous sommes dans un commerce basé sur la confiance, de voir année après année des groupes assurés importants, souventes fois des leaders dans leur secteur d'activité, reconduire notre entente mutuelle.

Nous conservons ainsi depuis plusieurs années le privilège d'assurer des groupes comme les cadres des secteurs public et parapublic ou les employés de La Presse et de l'Université

Laval. De nouveaux groupes se joignent à eux, avec le concours d'intermédiaires comme nos représentants ou des firmes spécialisées de grande réputation. On trouvera les noms de certains de ces groupes et de ces intermédiaires ailleurs dans ces pages.

Au total, nous comptons maintenant plus de 400 000 adhérents dans les secteurs public, parapublic et privé. Ils font partie de groupes de toutes les tailles, de la toute petite entreprise aux grands organismes publics. À chacun nous tâchons de fournir le meilleur service qui soit.

Les assurances individuelles

Notre secteur des assurances individuelles est tout entier tourné vers le client: vers la compétence de l'assureur-vie qui sera à sa disposition, vers la qualité de l'assurance ou de la rente qu'il pourra se procurer et la qualité du service qu'il obtiendra par la suite. Nous désirons que cette attention se prolonge pendant toute la durée des relations que nous entretiendrons avec chacun de nos assurés.

En 1984 nous avons lancé Assurplus, une police destinée aux personnes qui veulent se procurer une bonne protection à un coût modeste et qui préfèrent une prime garantie à la perspective de gains en valeurs encaissables. Nous avons ajouté des options à la police Flexivie, destinée à ceux qui préfèrent une prime variable et espèrent tirer profit des variations des taux d'intérêt. Ils peuvent maintenant atténuer les possibilités de variation de leur prime.

Nous n'oublions pas les assurés que nous protégeons déjà. Un nouveau programme de revalorisation de polices permettra à quelque 40 000 d'entre eux de bénéficier sans frais d'une protection supplémentaire d'une valeur totale de 60 millions de dollars au cours des prochaines années.

Une politique a été élaborée afin de faciliter le remplacement de polices qui datent de

plusieurs années par des formes de protection qui conviennent mieux aux besoins actuels. Une autre politique favorise le transfert de la clientèle d'un assureur-vie qui prend sa retraite à un autre qui prend la relève, afin que les assurés continuent à bénéficier d'un service suivi.

Nos nouveaux assureurs-vie ne sont pas moins soigneusement choisis que ceux auxquels ils se joignent, de telle sorte que la qualité de notre équipe ne se dément pas. Le pourcentage de nos assureurs-vie qui obtiennent le Certificat national de compétence ou sont admis à la Table ronde des millionnaires se maintient au-dessus de la moyenne dans l'industrie au Canada.

Pas moins de 73 de nos assureurs-vie ont réussi à se classer au sein de notre Cercle Desjardins, en dépit de critères d'admission plus sévères. Le président du Cercle est Monsieur Léandre Boutin, de Cap-Saint-Ignace. Les vice-présidents sont Messieurs Raymond Pillion, de Laval, et Louis-Marie Castonguay, du Lac Beauport.

Monsieur Raymond Verret, directeur de l'agence Desjardins, a remporté pour la deuxième année consécutive le trophée Excellence, décerné à l'agence qui a réussi les meilleures performances dans l'ensemble de ses activités. Monsieur Adrien Nadeau, directeur de l'agence Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, a remporté pour la troisième année consécutive le trophée Recrutement. Monsieur Nadeau est de plus l'un des récipiendaires du Prix national de gestion des agences, décerné par l'Association des directeurs d'agence du Canada.

Monsieur Gilles Verreault, directeur de l'agence Montréal-Rive-Sud, a mérité les deux trophées décernés pour la première fois cette année: le trophée Production, remis à l'agence qui a obtenu le plus fort volume de nouvelles affaires, ainsi que le trophée

Progrès, qui souligne la plus forte augmentation des commissions touchées par les assureurs-vie.

Les communications

Nous avons saisi pendant cette année des occasions privilégiées de nous adresser à nos assurés et à nos partenaires. Le lancement de l'Assurance-prêt Desjardins a donné lieu à une communication de masse — deux campagnes télévisées en 1984 — qui a mis en valeur cette assurance ainsi que la caisse, qui l'offre à ses membres.

L'opération de lancement de cette assurance a valu à l'Assurance-vie Desjardins d'être retenue comme finaliste aux Mercuriades 1985, dans la catégorie «Marketing, grandes entreprises».

Le programme de communication qui a entouré ce lancement a remporté des prix convoités, dont un premier prix de la *Life Communicators Association* (nord-américaine) et un prix de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Notre rapport annuel 1983 a aussi reçu deux prix de ces organismes. D'autres documents utilisés pour communiquer avec nos assurés ou présenter nos services ont remporté quatre autres prix en 1984.

Les ressources humaines et techniques

Notre équipe de collaborateurs est en croissance. Elle a augmenté de près de 7 % en 1984. Le pourcentage des emplois techniques et professionnels est en augmentation, à cause de la spécialisation de nos opérations et de la priorité que nous accordons à certaines

activités comme le développement des systèmes d'information.

Au cours de 1984, nos employés ont suivi un total de 681 cours, ce qui représente plus d'un cours par employé. Entre autres, 50 examens ont été réussis dans le cadre du programme de formation de la *Life Office Management Association* et quatre employés sont devenus *fellows* du *Life Management Institute*; ce sont Mesdames Line Babineau et Johanne Côté ainsi que Messieurs Rock Carbonneau et Robin Veilleux.

Au cours de l'année, une restructuration au sein de la vice-présidence Ressources humaines et techniques a donné lieu à la nomination de Madame Lyna Gallant à la direction du Développement des systèmes d'information et de Monsieur Yvon Clément à la direction des Services de soutien. Dans les Assurances et Rentes collectives, Monsieur Gaston Dionne a été nommé directeur du nouveau service de l'Administration des contrats.

Nos cadres et leur personnel relèvent magnifiquement les défis exigeants qu'impose le rythme de croissance de l'Assurance-vie Desjardins et les normes de qualité que nous nous fixons. Je les remercie de leur efficace contribution.

Notre marché dans l'assurance

Les efforts considérables que fait la compagnie pour conserver sa clientèle et pénétrer de nouveaux marchés l'amènent à augmenter graduellement sa part du marché de l'assurance. Nous n'entendons pas en rester là. Nous utilisons déjà plu-

sieurs réseaux pour distribuer nos services. Nous offrons l'une des gammes les plus étendues qui se trouvent de services de protection financière.

Nous pratiquons une politique tarifaire qui nous permet d'offrir des services de haute qualité à des prix avantageux. Ils incluent une qualité de service maintenant réputée qui nous confère souvent un avantage concurrentiel.

Nous avons une large expérience dans plusieurs types d'assurances et de moyens de distribution. Nous la mettrons à profit pour servir encore mieux un plus grand nombre d'assurés.

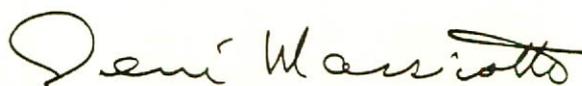
Nous avons lancé sur le marché de nouvelles formes d'assurance dont certaines sont encore uniques. Nous continuerons, car l'imagination est le moteur de l'innovation.

Nous choisissons soigneusement les intermédiaires qui sont au service de nos assurés. Nous continuerons, car l'assurance est basée sur la confiance.

Nous privilégions le service à nos assurés. Nous continuerons, car c'est ainsi qu'on conserve la clientèle acquise.

Par des renouvellements et des améliorations, nous nous faisons de nos assurés de nouveaux clients. Nous continuerons, car un contrat reconduit est un nouveau commencement.

Nous avons fait notre entrée dans de nouveaux marchés. Nous continuerons, car nous ne voulons pas nous imposer de limites.





Président
Oscar Mercure, *c.m., c.a.*

Vice-président directeur général
René Massicotte, *f.s.a., f.i.c.a.*

Vice-président Assurances
des caisses
Camille Fortier, *f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.*

Vice-président Assurances
et Rentes collectives
Gabriel Boulanger, *f.l.m.i.*

Vice-président Assurances
et Rentes individuelles
Louis-R. Labrecque, *f.s.a., f.i.c.a.*

Vice-président Finances
Edmond Pelchat, *c.a.*

Vice-président Actuariat et Contrôle
Jean-Louis Garant, *r.i.a., f.l.m.i.*

Vice-président Ressources humaines
et techniques
Jean-Claude Beaulieu, *c.r.i., f.l.m.i.*

Vice-président Services juridiques
Gaëtan Cantin, *avocat*

Vice-président Secrétariat
et Relations publiques
Michel Saint-Cyr, *m.s.s., adm. a.*



L.R. Labrecque E. Pelchat J.-L. Garant G. Boulanger



J.-C. Beaulieu M. Saint-Cyr G. Cantin C. Fortier

ASSURANCES DES CAISSES

Directeur de l'Actuariat,
Assurances des caisses
Serge Côté, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Services aux employés
et dirigeants des caisses
André Duval, m.sc.c.

Directeur des Services aux membres
des caisses
Andrée Jalbert, f.l.m.i.

Directeur du Marketing,
Assurances des caisses
Michel Labrègue, adm. a.

ASSURANCES COLLECTIVES

Directeur de l'Administration des
prestations, Assurances collectives
Jacques Bélaïr, b.a., ll.l.

Directeur de la Commercialisation,
Assurances et Rentes collectives
Jean-Claude Bourgault, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de l'Administration des
contrats, Assurances et Rentes
collectives
Gaston Dionne, f.l.m.i.

Directeur de la Tarification,
Assurances et Rentes collectives
Jean-Louis Fiset, f.s.a., f.i.c.a.

ASSURANCES INDIVIDUELLES

Directeur de l'Administration,
Assurances et Rentes individuelles
Réal Bolduc, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Ventes,
Assurances et Rentes individuelles
Gaétan Sainte-Marie

FINANCES

Directeur des Placements mobiliers
Gilles Clermont-Drolet, m.s.c., adm.a.

ACTUARIAT ET CONTRÔLE

Directeur de l'Actuariat
Marcel Pepin, f.s.a., f.i.c.a.

RESSOURCES HUMAINES ET TECHNIQUES

Directeur des Services de soutien
Yvon Clément

Directeur des Ressources humaines
Florent Gauthier, c.r.i.

Directeur du Développement des
systèmes d'information
Lyna Gallant

Directeur de l'Exploitation des
systèmes d'information
Gaston Lauzier, b.sc. (math)

SECRÉTARIAT ET RELATIONS PUBLIQUES

Directeur des Relations publiques
Gilles Juneau, f.l.m.i.





«Chez nous, l'assurance-prêt a sa place dans la gamme des services que nous offrons à nos membres. Nous croyons que c'est un service essentiel qui sécurise nos membres, prévient un surendettement en cas de maladie ou d'accident et peut même sauvegarder un patrimoine ou encore aider à la survie d'une entreprise.

Nous avons vécu des cas très pénibles où la famille a perdu gros parce que le prêt était mal assuré ou pas du tout.

Aussi, à chaque fois qu'un membre se présente à la caisse pour emprunter, nous le sensibilisons à l'importance d'assurer son prêt.

Actuellement, près de 95% de nos prêts sont assurés. C'est un service qui répond aux besoins de nos membres et de la caisse».

Monsieur Léo Nadeau, directeur
Caisse populaire de Ste-Agathe de Lotbinière



«L'assurance-vie ne fait pas l'objet de mes préoccupations de tous les instants. Mais lorsqu'il faut en parler, je trouve important de pouvoir m'en remettre à quelqu'un d'honnête, de compétent, de disponible, capable de vulgariser des notions complexes.

Je connais mon assureur-vie depuis maintenant une dizaine d'années. Nos relations d'affaires sont non seulement professionnelles, elles sont cordiales. Aussi, nos discussions sont franches et profitables.

Cela s'est vérifié encore récemment. On m'avait proposé une police d'assurance qui semblait plus avantageuse que celle que je détiens avec l'Assurance-vie Desjardins. L'analyse que mon assureur-vie a faite des deux polices m'a permis de constater que le contrat que je détenais était beaucoup plus avantageux compte tenu de ma situation personnelle. Il m'a consacré une soirée entière. Cela a été plus que ce que j'attendais.»

Monsieur Marc-André Beauchemin, avocat
Sainte-Foy

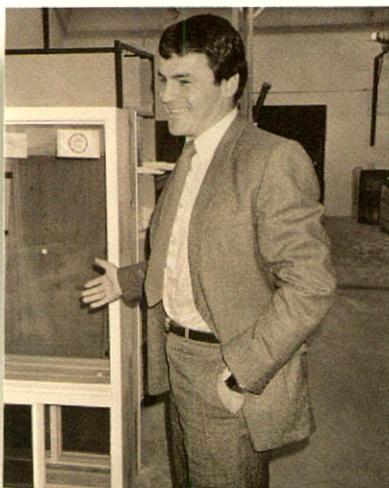


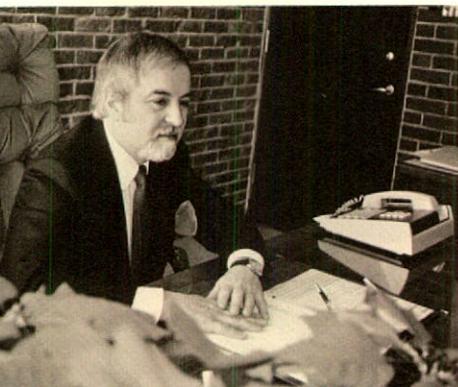
«Mon père était lui-même un assureur-vie Desjardins. Alors j'avais une police de l'Assurance-vie Desjardins. Après son décès, j'ai continué à faire affaires avec la compagnie, par l'entremise d'un collègue de mon père. J'ai revu ma protection. Et puis il y a eu mon entreprise: il me fallait une protection en conséquence.

C'est important, de bien planifier ses assurances et de revoir son portefeuille. C'est toujours au cas où... Mais ça peut arriver, j'en ai eu malheureusement l'expérience. Il ne faut pas reporter les choses: il faut planifier, s'organiser.

Quant au choix de la compagnie, pour moi ça allait de soi, mais il y a un argument de plus. Quand les gens achètent de mon entreprise, ils achètent québécois. Un produit québécois ou un produit beauceron, c'est pareil, en assurance comme dans le reste!»

Monsieur Daniel Gilbert, industriel
Saint-Georges Est





«Mon associé et moi avons fait faire une analyse de planification fiscale. Quand est venu le moment de souscrire une assurance importante pour nous permettre éventuellement de nous prévaloir de notre convention d'achat-vente, j'ai demandé des soumissions.

J'ai basé mon choix sur le produit et le prix, bien sûr. Mais j'ai attaché beaucoup d'importance à d'autres éléments. La réputation de la compagnie: quant à nous assurer, il était essentiel d'avoir confiance en la compagnie. S'il arrive quelque chose, on est certain . . .

Il y a l'assureur-vie aussi. Je favorisais une personne de notre localité, avec qui on peut avoir des contacts faciles, et quelqu'un qui pourrait nous faire des recommandations, des suggestions qui nous donneraient satisfaction. C'est ainsi que j'ai souscrit une police de l'Assurance-vie Desjardins.»

Monsieur Dominique Turmel, industriel
Lac-Échemin

«La qualité des contacts qu'on a avec le siège social ou les représentants aux caisses, la rapidité et la qualité des réponses, le professionnalisme sont tous des éléments de satisfaction. Quand on a besoin de renseignements on obtient une réponse claire, et rapidement.

C'est la même chose pour les assureurs-vie. Il arrive qu'on dise à un membre: «Bon, il apparaît que vous auriez peut-être intérêt à prendre davantage d'assurance. Quand vous y penserez, on pourra vous mettre en contact avec un assureur-vie». Quand vient le temps, je leur réfère un assureur-vie Desjardins que je connais bien. Cet homme-là a un souci de rendre service qui est égal à son attachement à Desjardins. J'aime sa façon de rendre service: il est respectueux des attentes des autres.

Une police d'assurance reste une police. Si je crois que l'Assurance-vie Desjardins est différente, c'est que les gens qui y travaillent semblent avoir une philosophie différente de celle des autres entreprises.»

Monsieur Yvon Roberge, directeur
Caisse populaire Notre-Dame-des-Victoires, Montréal

«La précision des termes du contrat et le langage dans lequel est écrite la police me facilitent la tâche dans mon rôle d'employé-conseil.

Je dois intervenir à l'occasion dans certains dossiers. Nos membres ont besoin d'explications supplémentaires en ce qui concerne les droits que leur confère leur contrat d'assurance collective.

Parce que le texte de la police est clair et précis je peux, dans bien des cas, répondre aux demandes d'information sans avoir à référer aux spécialistes de l'Assurance-vie Desjardins.

Il y a quand même eu des cas où j'ai eu à contacter le personnel du siège social. Même dans un cas assez complexe que j'ai eu, les réponses étaient tellement claires que je n'ai eu qu'à transmettre copie des réponses.

La conclusion que je tire de mon expérience de plusieurs années, c'est que l'assurance de l'Assurance-vie Desjardins est la meilleure que j'aie connue à ce jour.»

Monsieur Noël Rivard, employé-conseil
Syndicat de l'enseignement de Champlain



«Je crois en la prévention. Dans le cadre de mes fonctions aux Affaires sociales, je tiens le langage de la promotion de la santé par la prévention. Et plus je milite en faveur de la prévention, plus je suis satisfaite de voir des gestes concrets qui vont au-delà des paroles ou des intentions.»

J'ai eu l'occasion de vérifier personnellement l'implication de l'Assurance-vie Desjardins en ce domaine. Après avoir demandé à mon assureur, l'Assurance-vie Desjardins, de couvrir le coût d'un moniteur d'apnée dispendieux, justifié suite à la naissance de mon enfant, cette compagnie a accepté de défrayer l'appareil. C'était pour l'Assurance-vie Desjardins une primeur. L'utilisation du moniteur n'étant plus nécessaire pour mon enfant, l'Assurance-vie Desjardins a consenti que l'appareil soit mis à la disposition d'autres familles qui en auraient besoin.

Je suis d'autant plus satisfaite de l'implication de l'Assurance-vie Desjardins, qu'elle envisage maintenant de financer des programmes préventifs en relation avec ses activités. C'est sans aucun doute une excellente façon d'assumer sa responsabilité sociale et c'est une voie que devraient suivre les autres compagnies d'assurance.»

*Madame Charlotte Cloutier
Directrice de la recherche
et de la planification
Conseil de la santé
et des services sociaux de l'Outaouais*



«Quant nous nous sommes joints au réseau Desjardins, nous savions qu'il y avait un système informatique et puis aussi les institutions, et nous savions bien que l'informatique peut rendre service au niveau des assurances.»

Nos membres voulaient une protection adéquate sur leur emprunt à un coût abordable, facilement compréhensible, avec un minimum de paperasserie.

En juin 1984, nous avons signé une proposition d'assurance-prêt de l'Assurance-vie Desjardins. Jamais il n'a été aussi facile d'administrer un régime d'assurance-prêt. Le membre sait, dès le départ, le coût de l'assurance. Les formules sont simples, faciles à comprendre autant pour le personnel de la caisse que pour les membres.

Je n'hésite pas à recommander l'Assurance-vie Desjardins à d'autres directeurs de caisse. Depuis que nous offrons cette assurance-prêt il n'y a plus de complications ni dans l'administration, ni dans les prestations.

J'utiliserais le mot «professionnalisme» pour décrire notre représentant. Les choses se font vite. Il connaît ses dossiers et sait les expliquer.»

*Monsieur Jean-Marie Bourgeois, directeur
Caisse d'économie Émérillon, Québec*



ASSURANCES DES CAISSES

Assurance-prêt Desjardins
Assurance-vie et invalidité pour les emprunteurs des caisses.

Assurance-épargne
Assurance-vie basée sur le montant des épargnes du membre.

L'Assurance populaire Desjardins
Assurance-vie indexée souscrite directement par le membre.

ACCIRANCE
Assurance-accident pour les enfants et les adultes.

Rentes collectives
Rentes viagères offertes aux membres des caisses.

Placement-Assurance
(dans certaines Fédérations)
Assurance équivalente à la somme des versements non encore effectués.

Assurance et rentes pour les dirigeants et les employés des caisses.

- assurance des dirigeants
- régime d'assurances collectives des employés
- régimes supplémentaires de rentes

ASSURANCES INDIVIDUELLES

Le service de l'**assureur-vie Desjardins**, un professionnel en planification de la sécurité financière.

Le **Service professionnel d'analyse et de consultation**, des experts en planification fiscale à la disposition des assureurs-vie et de leurs clients.

Les **assurances-vie**, permanentes ou temporaires, sur une vie, conjointes ou sur plusieurs vies.

Les **rentes**, immédiates ou différées.

Dépôt-Rente, le r.e.é.r. sans frais.

De nouveaux services en 1984:

- **Assurplus**, une police à coût modique dont les valeurs encaissables sont reliées au rendement des taux d'intérêt courants.
- De nouvelles options pour **Flexivie**, l'assurance permanente à prime variable.
- La **garantie Extra** qui permet le remboursement des primes à l'assuré décédé avant l'âge de 65 ans.

ASSURANCES COLLECTIVES

Régimes d'assurances collectives pouvant comprendre

- l'assurance-vie pour l'adhérent et ses personnes à charge
- la rente de survivant
- l'assurance-salaire, de courte et de longue durée
- l'assurance des frais hospitaliers et paramédicaux
- l'assurance frais dentaires.

Régimes supplémentaires de rentes

Régimes d'assurances et de rentes pour les petits groupes

- Uni d 2.24
- Unipro 4.49
- Unirente

Des intermédiaires de grande réputation:

*Sobeco;
Hébert, LeHouiller inc.;
Martineau, Provencher et Associés;
Blondeau inc.;
William M. Mercer;
Larrivée, Raymond et Associés,
entre autres.*

Des groupes en confiance:

Membres, dirigeants et employés du Mouvement Desjardins, cadres des secteurs public et parapublic, membres de la C.E.Q. et travailleurs de l'O.C.Q., salariés du secteur des Affaires Sociales (F.T.Q.), Fédération des S.P.I.I.Q., C.O.P.S., Comité de Fiducie des Employés de Commerce de Steinberg inc., Provigo inc., Épiciers Unis Métro-Richelieu inc., Lavalin, C.T.C.U.M., le Groupe SGF, Hydro-Québec, Banque Nationale du Canada, Université Laval, Sidbec et ses Filiales, Marine Industrie ltée, La Presse ltée, Union des employés de commerce, Culinar inc., Unimédia inc., Publications Journaux Trans-Canada inc., Commission des Services Juridiques, Scott Paper ltée, Prévost Car inc. et beaucoup d'autres.

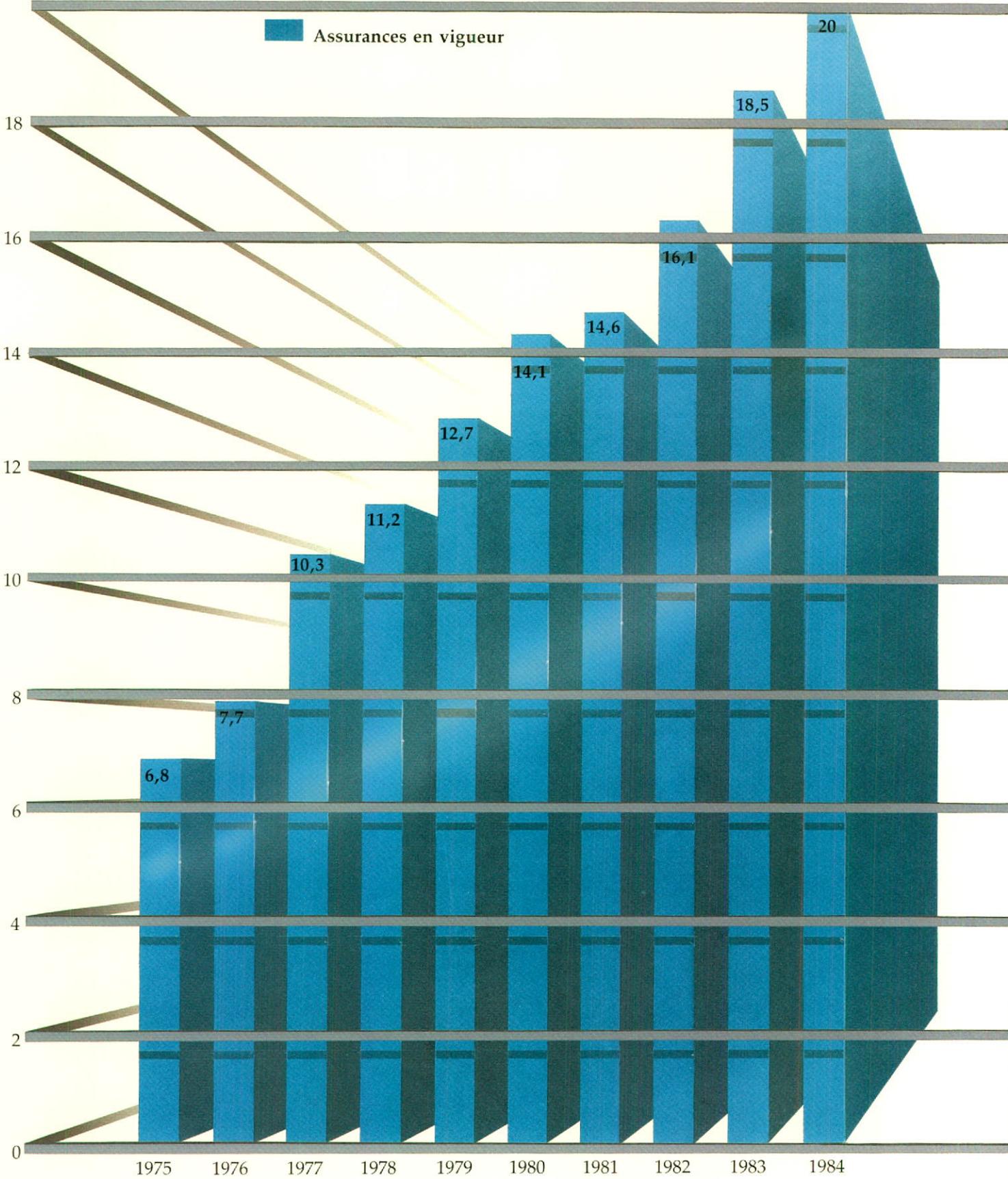


	1984	AUGMENTATION
Actif	789 841 000 \$	15 %
Avoir des membres	45 004 000 \$	20 %
Assurances en vigueur	20 006 000 000 \$	7,8 %
Revenus	304 050 000 \$	6 %
Prestations et rentes	150 387 000 \$	4,3 %
Participations et ristournes	11 096 000 \$	1 %
Résultat net	8 128 000 \$	22 %

SOMMAIRE

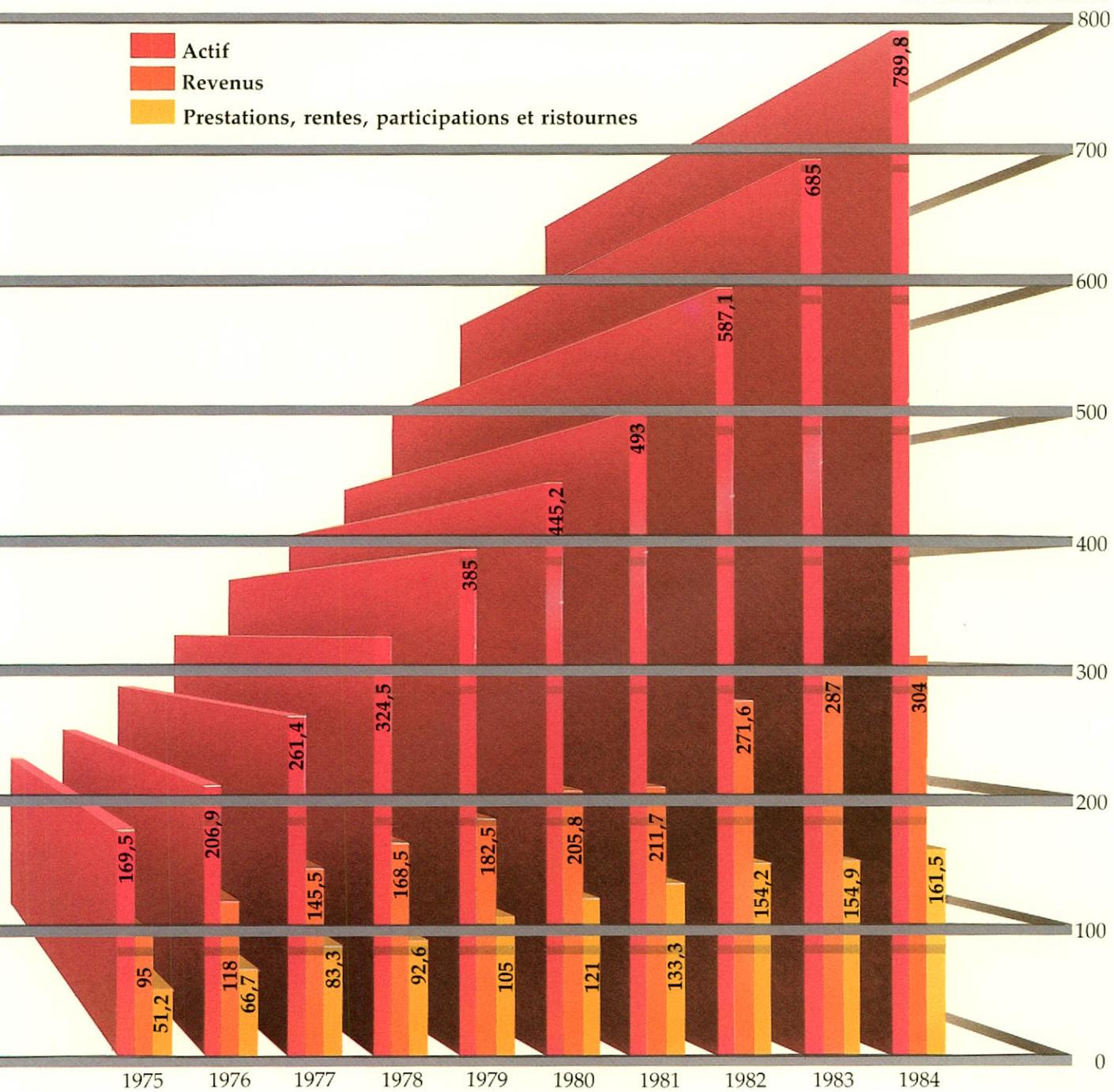
Graphiques _____	18
Résultats _____	20
Excédent non distribué _____	21
Bilan _____	22
Évolution de la situation financière _____	24
Notes complémentaires _____	25
Croissance _____	30

en milliards de dollars



en millions de dollars

- Actif
- Revenus
- Prestations, rentes, participations et ristournes



R É S U L T A T S

Exercice clos le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1984 \$	1983 \$
REVENUS		
Fonds généraux		
Primes et cotisations (note 3)	209 949	187 723
Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements (note 4)	51 320	43 929
Honoraires de gestion et autres	5 665	4 256
	<u>266 934</u>	<u>235 908</u>
Fonds distincts (note 2-A)		
Cotisations	13 673	13 176
Intérêts et dividendes (note 5)	24 764	21 990
Gains nets en capital réalisés et non réalisés	(1 321)	15 943
	<u>37 116</u>	<u>51 109</u>
	<u>304 050</u>	<u>287 017</u>
CHARGES		
Fonds généraux		
Prestations et rentes (note 6)	144 077	138 899
Augmentation de la provision mathématique	60 487	51 073
Intérêts sur dépôts des assurés	3 239	2 480
Taxes sur primes et taxes diverses	3 453	3 573
Commissions	5 365	4 692
Salaires et autres frais d'exploitation moins ceux relatifs aux placements	26 952	23 627
Honoraires de gestion	2 944	—
	<u>246 517</u>	<u>224 344</u>
Fonds distincts (note 2-A)		
Prestations et rentes	6 310	2 224
Honoraires de gestion	807	824
Augmentation des engagements	29 288	41 604
	<u>36 405</u>	<u>44 652</u>
	<u>282 922</u>	<u>268 996</u>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	<u>21 128</u>	<u>18 021</u>
Participations et ristournes (note 7)	11 096	10 982
Intérêts attribués au Fonds de réserve	34	34
	<u>11 130</u>	<u>11 016</u>
RÉSULTAT AVANT IMPÔT SUR LE REVENU	<u>9 998</u>	<u>7 005</u>
Impôt sur le revenu (note 1-J)	1 870	316
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>8 128</u>	<u>6 689</u>

E X C É D E N T N O N D I S T R I B U É

Exercice clos le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	Excédent affecté \$	Excédent non affecté \$	Total 1984 \$	Total 1983 \$
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	7 176	29 678	36 854	29 484
Redressement des exercices antérieurs (note 1-K)	—	(553)	(553)	580
SOLDE REDRESSÉ	7 176	29 125	36 301	30 064
Résultat net de l'exercice	—	8 128	8 128	6 689
Réévaluation de la convention de vente de titres	—	—	—	101
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-F)	769	(769)	—	—
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif (note 1-I)	454	(454)	—	—
Diminution de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-A)	(52)	52	—	—
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	8 347	36 082	44 429	36 854

	1984 \$	1983 \$
L'EXCÉDENT AFFECTÉ SE RÉPARTIT COMME SUIT :		
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-F)	5 403	4 634
Réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif (note 1-I)	2 736	2 282
Réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-A)	208	260
EXCÉDENT AFFECTÉ	8 347	7 176

Le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1984	1983
	\$	\$
ACTIF		
Obligations et débetures (note 1-B)	282 851	232 303
Actions et parts sociales (note 1-C)	31 891	25 631
Prêts hypothécaires (note 1-D)	127 690	118 798
Avances sur polices (note 1-E)	8 627	9 097
Immeubles (note 1-G)		
siège social	5 971	5 880
autres	10 212	8 568
Mobilier et équipement (notes 1-H et 1-I)	3 289	2 440
Convention de vente de titres	323	373
Encaisse et dépôts à terme	10 745	4 173
Primes à recevoir	15 014	15 943
Revenus de placements à recevoir	9 770	8 488
Autres éléments à court terme (note 1-I)	5 084	5 891
	<u>511 467</u>	<u>437 585</u>
Fonds distincts (note 2-B)	278 374	247 466
	<u>789 841</u>	<u>685 051</u>

Approuvé par le Conseil d'administration

Jean-Marie Ouellet, président du Conseil

Oscar Mercure, c.m., c.a., président

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Assurance-vie Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de l'Assurance-vie Desjardins au 31 décembre 1984 ainsi que les états des résultats, de l'excédent non distribué et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1984 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de la modification de la convention comptable sur les vacances courues tel que mentionné à la note 1-K.

Québec, le 7 février 1985

Malette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés

	1984 \$	1983 \$
PASSIF		
Provision mathématique (notes 1-A et 2-A)	400 433	339 945
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	22 878	22 637
Provision pour participations et ristournes	13 272	10 882
Dépôts des assurés	15 031	16 813
Commissions, salaires et autres frais à payer (note 1-K)	2 464	794
Taxes et impôt à payer	2 200	357
Autres éléments à court terme	10 185	8 728
	<u>466 463</u>	<u>400 156</u>
Engagements des fonds distincts	278 374	247 466
	<u>744 837</u>	<u>647 622</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Fonds de réserve (M.C.P.E.D.)	575	575
Excédent non distribué:		
affecté	8 347	7 176
non affecté	36 082	29 678
	<u>45 004</u>	<u>37 429</u>
	<u>789 841</u>	<u>685 051</u>

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'ai fait l'évaluation du passif des polices de l'Assurance-vie Desjardins pour le bilan au 31 décembre 1984 et de son état des résultats pour l'exercice clos à cette date.

À mon avis, l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance. La provision mathématique des polices constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie. Cette provision répond aux exigences de l'article 82 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Une charge appropriée pour tenir compte de cet élément de passif a été portée à l'état des résultats et le montant de l'affectation d'excédent, pour les polices dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision mathématique, est approprié.

Lévis, le 6 février 1985

Marcel Pepin, f.s.a, f.i.c.a.

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION
FINANCIÈRE DES FONDS GÉNÉRAUX**

 Exercice clos le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1984 \$	1983 \$
PROVENANCE DES FONDS		
Fonds provenant de l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	8 128	6 689
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
redressement des exercices antérieurs	(553)	580
réévaluation de la convention de vente de titres	—	101
amortissement de divers éléments d'actif	(1 510)	(824)
augmentation des provisions au titre des prestations futures	63 118	46 766
divers	6 017	(5 233)
Augmentation (diminution) des dépôts des assurés	(1 781)	3 502
	<u>73 419</u>	<u>51 581</u>
Fonds provenant des activités de placements		
Placements vendus, échus ou remboursés:		
obligations et débiteures	44 695	18 706
actions et parts sociales	9 155	8 930
prêts hypothécaires	19 233	26 690
immeubles	2 985	1 843
	<u>76 068</u>	<u>56 169</u>
	<u>149 487</u>	<u>107 750</u>
AFFECTATION DES FONDS		
Fonds affectés à l'exploitation		
Acquisition de mobilier et d'équipement	1 560	932
Augmentation (diminution) des avances sur polices	(470)	(176)
	<u>1 090</u>	<u>756</u>
Fonds affectés aux activités de placements		
Placements acquis:		
obligations et débiteures	94 580	61 474
actions et parts sociales	13 674	9 004
prêts hypothécaires	28 122	36 541
immeubles	5 449	5 609
	<u>141 825</u>	<u>112 628</u>
	<u>142 915</u>	<u>113 384</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME	<u>6 572</u>	<u>(5 634)</u>

Les états financiers figurant dans ce rapport annuel répondent aux exigences du Département des assurances du Canada. Certaines des plus importantes conventions comptables utilisées pour la préparation des états financiers présentés dans ce rapport annuel sont décrites ci-dessous.

1. CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS GÉNÉRAUX

A) Provision mathématique

La provision mathématique des assurances individuelles est établie selon la méthode canadienne modifiée en 1978.

La provision mathématique de certains contrats étant négative ou inférieure à leur valeur de rachat, une réserve complémentaire de 208 000 \$ a dû être constituée en conséquence.

À des fins d'impôt, la provision mathématique des assurances individuelles est calculée selon la méthode temporaire préliminaire.

B) Obligations et débetures

Les obligations et débetures sont présentées au coût amorti auquel on ajoute le solde non amorti des gains et pertes réalisés sur la vente de titres. Ces gains et pertes en capital sont amortis en ligne droite jusqu'à l'échéance du titre vendu sans toutefois dépasser 20 ans.

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Coût amorti	279 050	231 765
Pertes non amorties	3 801	538
Valeur comptable	282 851	232 303
Valeur marchande	276 624	229 370

La perte portée aux résultats de l'exercice s'établit à 291 000 \$ (43 000 \$ en 1983).

C) Actions et parts sociales

Les actions et parts sociales sont présentées au coût redressé. Le compte de redressement est constitué des gains nets réalisés et non encore portés aux résultats. Du 1^{er} janvier 1978 au 1^{er} janvier 1984, une somme de 7 % des gains ou pertes nets réalisés et non réalisés de l'exercice ainsi que du compte de redressement fut portée aux résultats chaque année.

À compter du 1^{er} janvier 1984, le Département des assurances du Canada a fait passer le taux d'amortissement des gains nets réalisés et non réalisés de 7 % à 15 %. Aucun redressement n'est cependant apporté au solde du compte d'ajustement en date du 31 décembre 1983.

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Coût	38 758	34 186
Compte de redressement	(6 867)	(8 555)
Coût redressé	31 891	25 631
Valeur marchande	41 759	39 365

Le gain porté aux résultats de l'exercice s'établit à 1 741 000 \$ (1 034 000 \$ en 1983).

D) Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à leur solde débiteur compte tenu d'une provision pour perte éventuelle.

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Solde débiteur net	127 690	118 798
Valeur marchande	132 044	124 496

E) Avances sur polices

Les avances sur polices sont comptabilisées à leur solde débiteur et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices.

F) Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements

La Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques exige une réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements. La réserve minimale requise s'élève à 5 403 000 \$ au 31 décembre 1984 (4 634 000 \$ en 1983).

G) Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût. L'édifice du siège social est amorti selon la méthode de la ligne droite à raison de 2 % par année.

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Édifice du siège social	7 537	7 301
Amortissement accumulé	(1 566)	(1 421)
Valeur nette	5 971	5 880

La plupart des autres immeubles ne sont pas amortis parce qu'ils sont habituellement revendus à court terme. Toutefois, une provision pour perte éventuelle a été établie.

H) Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite sur leur durée de vie utile.

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Mobilier et équipement	6 223	4 663
Amortissement accumulé	(2 934)	(2 223)
Valeur nette	3 289	2 240

I) Autres éléments d'actif à court terme et mobilier et équipement

Les frais payés d'avance, les soldes débiteurs des assureurs-vie, le mobilier et l'équipement sont comptabilisés comme des éléments d'actif. Cependant, le Département des assurances du Canada exige qu'un montant égal à la valeur nette de ces éléments (sauf l'équipement informatique) soit viré à l'excédent non distribué affecté.

J) Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est établi selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôt sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

K) Vacances à payer

Jusqu'au 31 décembre 1983, la Compagnie ne comptabilisait les indemnités de vacances de son personnel que lorsque celles-ci étaient versées. Depuis le 1^{er} janvier 1984, elle comptabilise ces charges au fur et à mesure que les vacances sont acquises par les employés.

Cette modification ayant un effet rétroactif, le solde de l'excédent non distribué non affecté au 31 décembre 1983 a été réduit de 553 000 \$ net d'un impôt à recouvrer de 407 000 \$.

Ce changement a également eu pour effet d'augmenter les charges de l'exercice de 256 000 \$.

L) Chiffres comparatifs

Le passif relatif aux exonérations de primes, en assurance-vie, est désormais inclus dans la provision mathématique plutôt que dans la provision pour prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées. Les chiffres de 1983 ont donc été redressés afin de rendre leur présentation comparable à celle de 1984.

2. CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS DISTINCTS

A) Écart entre les revenus et les charges

L'écart entre les revenus et les charges des fonds distincts, qui s'élève à 711 000 \$ en 1984, n'affecte pas le résultat net de l'exercice puisque la provision mathématique des fonds généraux augmente d'une somme correspondante à cet écart. En 1983, elle augmentait de 6 457 000 \$.

B) Placements des fonds distincts

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Obligations	124 340	107 717
Actions	84 070	63 182
Prêts hypothécaires	55 409	58 740
Immeubles	914	2 030
Dépôts à terme	7 500	10 200
Autres éléments d'actif	6 141	5 597
	<u>278 374</u>	<u>247 466</u>

Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à leur valeur marchande. Les gains ou pertes nets en capital réalisés et non réalisés sont imputés entièrement à l'exercice.

3. PRIMES ET COTISATIONS (FONDS GÉNÉRAUX)

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Assurance-vie individuelle	16 114	15 485
Rentes individuelles	25 686	17 370
Assurance-vie collective	21 750	19 842
Rentes collectives	16 172	12 639
Assurance-prêt (vie et invalidité)	65 815	60 800
Assurance-vie épargne et capital social	8 514	8 325
Assurance accident-maladie et invalidité	55 898	53 182
	<u>209 949</u>	<u>187 723</u>

4. INTÉRÊTS, DIVIDENDES, LOYERS ET GAINS NETS EN CAPITAL APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS DE PLACEMENTS (FONDS GÉNÉRAUX)

(en milliers de dollars)	1984 \$	1983 \$
Intérêts:		
Obligations	31 149	25 298
Prêts hypothécaires	16 738	15 547
Avances sur polices	575	630
Dépôts à terme	1 509	900
Autres	108	(180)
	<u>50 079</u>	<u>42 195</u>
Dividendes	2 066	1 832
Loyer du siège social	1 720	1 639
Gains nets en capital portés aux résultats	953	751
Autres revenus de placements	815	453
	<u>55 633</u>	<u>46 870</u>
Frais relatifs aux placements	4 313	2 941
	<u>51 320</u>	<u>43 929</u>

5. INTÉRÊTS ET DIVIDENDES (FONDS DISTINCTS)

(en milliers de dollars)	1984	1983
	\$	\$
Intérêts:		
Obligations	13 505	11 159
Prêts hypothécaires	7 220	7 464
Dépôts à terme	1 139	1 067
Dividendes	2 867	2 305
Autres	33	(5)
	<u>24 764</u>	<u>21 990</u>

6. PRESTATIONS ET RENTES (FONDS GÉNÉRAUX)

(en milliers de dollars)	1984	1983
	\$	\$
Assurance-vie individuelle	9 687	8 119
Rentes individuelles	11 488	8 364
Assurance-vie collective	14 802	9 184
Rentes collectives	11 739	10 093
Assurance-prêt (vie et invalidité)	47 776	58 001
Assurance-vie épargne et capital social	7 225	6 994
Assurance accident-maladie et invalidité	41 360	38 144
	<u>144 077</u>	<u>138 899</u>

7. PARTICIPATIONS ET RISTOURNES (FONDS GÉNÉRAUX)

(en milliers de dollars)	1984	1983
	\$	\$
Assurance-vie individuelle	1 172	1 139
Rentes individuelles	67	67
Assurance-vie collective	1 802	4 424
Rentes collectives	580	587
Assurance-prêt (vie et invalidité)	4 610	—
Assurance-vie épargne et capital social	1 079	1 032
Assurance accident-maladie et invalidité	1 786	3 733
	<u>11 096</u>	<u>10 982</u>

C R O I S S A N C E

(en milliers de dollars)	1984 \$	1979 \$	1974 \$
RÉSULTATS			
Revenus			
Primes et cotisations	223 622	146 963	70 443
Intérêts, dividendes, loyer et gains nets en capital après déduction des frais de placements	74 763	32 955	4 870
Autres	5 665	2 584	840
Total des revenus	304 050	182 502	76 153
Charges			
Prestations et rentes	150 387	85 387	35 317
Augmentation de la provision mathématique	60 487	24 968	12 044
Taxes sur primes et taxes diverses	3 453	2 223	1 110
Commissions	5 365	3 434	1 979
Autres frais d'exploitation	26 952	15 406	6 482
Participations et ristournes	11 096	19 651	8 387
Augmentation des engagements	29 288	22 963	6 122
Autres	7 024	2 875	958
Impôt sur le revenu	1 870	1 144	1 717
Total des charges	295 922	178 051	74 116
Résultat net de l'exercice	8 128	4 451	2 037
STATISTIQUES			
Assurances en vigueur	20 006 104	12 771 345	5 602 762
Taux de rendement net	12,07 %	9,58 %	7,80 %

(en milliers de dollars)	1984 \$	1979 \$	1974 \$
BILAN			
Actif			
Obligations et débetures	407 191	154 544	58 589
Actions et parts sociales	115 961	58 332	17 236
Prêts hypothécaires	183 099	132 344	45 861
Autres éléments d'actif	83 590	39 789	16 522
Total de l'actif	789 841	385 009	138 208
Passif et avoir des membres			
Provision mathématique	400 433	179 750	68 619
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	22 878	33 679	12 040
Provision pour participations et ristournes	13 272	20 821	8 194
Engagements des fonds distincts	278 374	111 871	33 409
Autres éléments de passif	29 880	13 379	5 585
Avoir des membres	45 004	25 509	10 361
Total passif et avoir des membres	789 841	385 009	138 208

SIÈGE SOCIAL

200, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 6R2
Tél.: (418) 835-2534

**ASSURANCES ET RENTES
INDIVIDUELLES**

Bas St-Laurent — Gaspésie

Adrien Nadeau, *a.-v.a., directeur*
320, rue St-Germain est, bureau 501
Rimouski G5L 1C2
Tél.: (418) 723-9291

Côte-Nord

Léo Guimont, *a.-v.a., directeur*
760, boul. Laure, bureau 54
Sept-Îles G4R 1Y4
Tél.: (418) 968-4022

Desjardins

Germain Simoneau, *a.-v.a., directeur*
271, rue Saint-Joseph
Lauzon G6V 1E7
Tél.: (418) 837-2421

La Mauricie

Michel Brouillette, *directeur*
1350, rue Royale, bureau 775
Trois-Rivières G9B 4J4
Tél.: (819) 374-6256

Laval — Laurentides

Nicole Laliberté, *directeur*
2, Place Laval, bureau 475
Laval H7N 5N6
Tél.: (514) 668-5110

L'Estrie

Serge Drouin, *a.-v.a., directeur*
3395, rue King ouest, bureau 100
Sherbrooke J1L 1P8
Tél.: (819) 821-2131

L'Outaouais

Jean-Paul Descoeurs, *directeur*
405, boul. Maloney est, bureau 205
Gatineau J8P 6Z8
Tél.: (819) 643-1743

Montréal — Jacques-Cartier

Ernest Sarrazin, *a.-v.a., directeur*
1560, avenue Dollard
LaSalle H8N 1T6
Tél.: (514) 364-4525

Montréal — Laurier

Raymond Robillard, *a.-v.a., directeur*
211, rue Jarry est
Montréal H2P 1T6
Tél.: (514) 387-7313

Montréal — Rive-Sud

Gilles Verreault, *directeur*
1580, boul. Provencher, bureau 203
Brossard J4W 3B3
Tél.: (514) 672-1758

Québec

Rémy Bédard, *a.-v.a., directeur*
1379, chemin Ste-Foy, bureau 201
Québec G1S 2N2
Tél.: (418) 687-4661

Saguenay — Lac St-Jean

980, boul. de l'Université
Chicoutimi G7H 6H1
Tél.: (418) 549-1208

**ASSURANCES ET RENTES
COLLECTIVES**

Lévis

200, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 6R2
Tél.: (418) 835-2222

Montréal

2, Complexe Desjardins,
bureau 1806
Montréal H5B 1B3
Tél.: (514) 281-8550

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Lévis

200, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 6R2
Tél.: (418) 835-2716
835-4480

Montréal

2, Complexe Desjardins,
bureau 1806
Montréal H5B 1B3
Tél.: (514) 281-8550

à chaque
passage
de la vie



Finaliste: Marketing, grandes entreprises

